



Le Québec mobilisé contre la pauvreté

PROFIL STATISTIQUE RÉGIONAL

LA RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE

Avril 2011

Publication réalisée par la

Direction générale adjointe des politiques et de la prospective

Compilation statistique, analyse et rédaction

Équipes de la Direction des politiques de sécurité du revenu

et de la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique,

avec la contribution d'Emploi-Québec et du ministère de la Santé et des Services sociaux

Secrétariat

Dany Garneau

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

425, rue Saint-Amable, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 4Z1

Téléphone : 418 643-1412

Télécopieur : 418 644-1299

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée
à la condition que la source soit mentionnée.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	4
Liste des graphiques.....	4
Présentation	5
Chapitre 1 – Contexte général	6
1.1 Démographie	6
1.2 Éducation et formation.....	6
1.3 Revenu personnel disponible	8
1.4 Principaux indicateurs du marché du travail	9
1.5 Structure industrielle.....	9
Chapitre 2 – Indicateurs relatifs à la pauvreté.....	10
2.1 Faible revenu	10
2.2 Autres indicateurs relatifs à la pauvreté.....	11
2.3 Évolution de la clientèle prestataire des programmes d’assistance sociale	12
2.4 Logement	15
2.5 Profil de santé et de bien-être	16
Références utiles	17
Annexes	18
1.1 Faible revenu selon les régions	18
1.2 Tableau de bord des indicateurs relatifs à la pauvreté régionale.....	19

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 –	Données démographiques.....	6
Tableau 2 –	Répartition de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, 1998 et 2008 7	
Tableau 3 –	Répartition de la population de 15 ans et plus en emploi selon le niveau de scolarité, 1998 et 2008.....	7
Tableau 4 –	Taux de chômage de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, 1998 et 2008	8
Tableau 5 –	Revenu personnel disponible par habitant (dollars de 2007) et variation en pourcentage, région et ensemble du Québec, 1997-2007	8
Tableau 6 –	Principaux indicateurs du marché du travail pour la Montérégie et le Québec	9
Tableau 7 –	Structure industrielle selon l’emploi, 2007	10
Tableau 8 –	Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), personnes, Montérégie et ensemble du Québec, 1997-2007	11
Tableau 9 –	Indicateurs relatifs à la pauvreté, année la plus récente, région et ensemble du Québec	11
Tableau 10 –	Évolution du nombre de ménages et des nombres et taux d'adultes, d'enfants et du total des programmes d'assistance sociale, Montérégie et ensemble du Québec, mars 2000 et mars 2009	13
Tableau 11 –	Nombre d'adultes prestataires des programmes d'assistance sociale selon le sexe et le programme, population de 18 à 64 ans, Montérégie et ensemble du Québec, mars 2000 et mars 2009	13
Tableau 12 –	Aide à l’habitation sociale, nombre de ménages aidés pour 1000 ménages, selon le type de programme, Montérégie et ensemble du Québec.....	15
Tableau 13 –	Amélioration de l’habitat, nombre de ménages aidés pour 1000 ménages, selon le type de programme, Montérégie et ensemble du Québec, 2003-2009¹	15
Tableau 14 –	Taux d’effort des ménages privés selon le mode d’occupation, 2006	15
Tableau 15 –	Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), personnes, régions administratives et ensemble du Québec, 1997-2007	18
Tableau 16 –	Tableau de bord des indicateurs relatifs à la pauvreté, comparaisons interrégionales, année la plus récente, Québec	21

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 –	Évolution du nombre de ménages et de personnes prestataires des programmes d'assistance sociale, Montérégie, mars 2000 à mars 2009	14
Graphique 2 –	Évolution des taux de personnes, enfants et adultes, prestataires des programmes d'assistance sociale, Montérégie et ensemble du Québec, mars 2000 à mars 2009	14
Graphique 3 –	Évolution des taux d'assistance sociale selon le sexe, population de 18 à 64 ans, Montérégie et ensemble du Québec, mars 2000 à mars 2009	14
Graphique 4 –	Variation du taux de faible revenu des personnes selon la Mesure de faible revenu (MFR) par région administrative entre 1997 et 2007 (point de pourcentage).....	19

Présentation

En vue de l'élaboration du prochain Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale a décidé de consulter, à la suite du Rendez-vous national du 15 juin dernier, les acteurs locaux et régionaux concernés dans chacune des régions administratives du Québec. Pour appuyer la tenue de cette consultation dans votre région, nous avons réuni dans le présent recueil des statistiques portant sur les principales caractéristiques socio-économiques ainsi que les principaux indicateurs relatifs à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Le document comporte donc deux chapitres. Le premier présente le contexte général de la région sur la base de statistiques touchant successivement la démographie, l'éducation, le revenu, le marché du travail ainsi que la structure industrielle. Le deuxième s'attache plus spécialement aux indicateurs relatifs à la pauvreté, notamment le taux de faible revenu, l'évolution du nombre et du taux de ménages et de personnes prestataires des programmes d'assistance sociale, ainsi qu'aux données sur le nombre de ménages recevant une aide grâce aux différents programmes administrés par la Société d'habitation du Québec. Enfin, on trouvera en annexe des statistiques destinées à faire voir, d'un coup d'œil, divers aspects de la pauvreté dans toutes les régions du Québec.

Il importe aussi de signaler que ce portrait statistique sommaire ne prétend d'aucune façon à l'exhaustivité. Il a été conçu dans le but de donner accès rapidement et facilement à des renseignements fiables qui pourront être utiles pour alimenter la réflexion et susciter des échanges.

CHAPITRE 1 – CONTEXTE GÉNÉRAL

1.1 DÉMOGRAPHIE

La Montérégie est la deuxième région la plus peuplée du Québec. En 2008, on y dénombre 1 415 010 personnes, soit 18,3 % de la population québécoise.

De 1971 à 2001, la population y a augmenté à un rythme beaucoup plus rapide que celui de l'ensemble du Québec (57,6 % par rapport à 22,7 %). À ce chapitre, elle est devancée seulement par les régions de Lanaudière (123,2 %) et des Laurentides (95,2 %).

Cette croissance soutenue devrait d'ailleurs se poursuivre. Selon l'Institut de la statistique du Québec¹, parmi toutes les régions, c'est dans la Montérégie que la population devrait augmenter le plus en nombres absolus (+297 000 personnes) : une croissance de 22°% entre 2006 et 2031 (non illustré). La migration devrait être la composante majeure de l'accroissement, qui ne serait que de 103 000 personnes sans mouvement migratoire.

À l'instar de la grande majorité des régions du Québec (les exceptions étant la Capitale-Nationale, Montréal, le Nord-du-Québec, Laval et l'Outaouais), l'indice de remplacement de la main-d'œuvre est maintenant en deçà du seuil « un pour un », soit à 94,8, alors qu'il s'élevait à 136,1 en 1997.

Tableau 1 – Données démographiques

	Montérégie	Ensemble du Québec
Population (2008)	1 415 010	7 750 504
Poids démographique	18,3 %	–
Rang sur 17 régions	2	–
Variation 1971-2001	57,6 %	22,7 %
Variation 2006-2016	10,4 %	7,9 %
Distribution par groupe d'âge (2007)		
0-14	17,2 %	16,0 %
15-29	19,1 %	19,6 %
30-64	50,7 %	50,0 %
65 et +	13,1 %	14,4 %
Espérance de vie (H) 2003-2005	77,6	77,4
Espérance de vie (F) 2003-2005	82,3	82,6
Rapport de dépendance démographique ¹ (2007)	58,9	57,9
Indice de remplacement ² (2007)	94,8	105,7

Source : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec. Compilations MESS.

1. Le rapport de dépendance démographique s'obtient en divisant la somme des 0-19 ans et des 65 ans et plus par les 20-64 ans. Le résultat est ensuite multiplié par 100.
2. L'indice de remplacement correspond au rapport des 20-29 ans sur les 55-64 ans, multiplié par 100. Cet indice mesure le renouvellement des personnes qui approchent de l'âge de la retraite (55-64 ans) par celles qui intègrent le marché du travail (20-29 ans). Ainsi, un indice de remplacement de 100 signifie que chaque personne qui s'apprête à quitter le marché du travail est remplacée par une personne plus jeune.

Note : Pour le rapport de dépendance démographique comme pour l'indice de remplacement, les données de 2007 sont des données provisoires.

1.2 ÉDUCATION ET FORMATION

À l'instar de l'ensemble de la population du Québec, celle de la Montérégie est de plus en plus instruite. Entre 1998 et 2008, on constate que la proportion de titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires ou universitaires a progressé, tandis que celle qui n'a aucun diplôme a diminué sensiblement. Ce sont les diplômés et diplômées d'écoles des métiers, de cégeps, ou encore les titulaires d'un certificat universitaire qui ont vu leur poids relatif augmenter le plus dans la région au cours de cette période (3,9 points de pourcentage contre 5 pour l'ensemble du Québec). Malgré une présence accrue sur le marché du travail, on remarque que le pourcentage des personnes ayant au moins un diplôme d'études postsecondaires est comparativement moins élevé en Montérégie que dans l'ensemble du Québec.

1. Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*, Édition 2009.

En ce qui concerne le taux de décrochage au secondaire, les statistiques de 2007-2008 sur le taux de diplomation, sept ans après l'entrée au secondaire, montrent que la région se situe au-dessus de la moyenne du Québec. Bien qu'il reste encore des avancées à faire en la matière, on note que 73 % des jeunes de la région ont obtenu leur diplôme d'études secondaires comparativement à 70,9 % pour l'ensemble du Québec².

Par ailleurs, le niveau de scolarité plus élevé de la population de la Montérégie s'est reflété sur le marché du travail par une proportion accrue de personnes en emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires en 2008 (variation de 4,2 points de pourcentage). Quant à la proportion des personnes en emploi titulaires d'un grade universitaire, elle a peu varié entre 1998 et 2008.

Pour terminer, il convient de noter que le taux de chômage de la population de la Montérégie a diminué moins fortement que celui de l'ensemble du Québec entre 1998 et 2008, et ce, pour pratiquement tous les niveaux de scolarité. Selon les données disponibles, on constate que ce sont les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires qui chômaient le moins en 2008. Toutefois, les personnes ayant un grade universitaire sont les seules dont le taux de chômage a augmenté (2,3 points de pourcentage) au cours de la même période.

Tableau 2 – Répartition de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, 1998 et 2008

	Montérégie			Ensemble du Québec		
	1998	2008	Variation (p. p.)	1998	2008	Variation (p. p.)
Sans grade, certificat ou diplôme	35,7 %	28,3 %	-7,4	35,9 %	26,4 %	-9,5
Études secondaires terminées	17,7 %	17,7 %	-0,1	14,9 %	15,1 %	0,2
Études postsecondaires partielles	5,6 %	6,9 %	1,4	6,2 %	6,3 %	0,2
Diplôme d'études postsecondaires ¹	28,8 %	32,7 %	3,9	29,5 %	34,5 %	5,0
Grade universitaire	12,2 %	14,4 %	2,2	13,5 %	17,7 %	4,2
Total	100,0 %	100,0 %	–	100,0 %	100,0 %	–

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

1. Comprend les programmes d'apprentissage de métiers, les programmes des écoles d'études professionnelles, les diplômes d'études collégiales et les diplômes d'études universitaires inférieurs au baccalauréat (certificat).

Tableau 3 – Répartition de la population de 15 ans et plus en emploi selon le niveau de scolarité, 1998 et 2008

	Montérégie			Ensemble du Québec		
	1998	2008	Variation (p. p.)	1998	2008	Variation (p. p.)
Sans grade, certificat ou diplôme	22,2 %	17,0 %	-5,1	21,0 %	14,9 %	-6,1
Études secondaires terminées	19,5 %	18,4 %	-1,0	16,2 %	15,2 %	-1,0
Études postsecondaires partielles	6,1 %	7,9 %	1,9	6,7 %	7,0 %	0,3
Diplôme d'études postsecondaires ¹	35,7 %	39,9 %	4,2	36,8 %	41,1 %	4,3
Grade universitaire	16,7 %	16,8 %	0,1	19,3 %	21,7 %	2,4
Total	100,0 %	100,0 %	–	100,0 %	100,0 %	–

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*³.

1. Comprend les programmes d'apprentissage de métiers, les programmes des écoles d'études professionnelles, les diplômes d'études collégiales et les diplômes d'études universitaires inférieurs au baccalauréat (certificat).

2. Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

3. Il faut interpréter les données d'enquête avec prudence surtout lorsqu'il s'agit d'estimations régionales, alors que la marge d'erreur s'accroît considérablement.

Tableau 4 – Taux de chômage de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, 1998 et 2008

	Montérégie			Ensemble du Québec		
	1998	2008	Variation (p. p)	1998	2008	Variation (p. p)
Sans grade, certificat ou diplôme	13,6 %	12,5 %	-1,1	16,6 %	14,2 %	-2,4
Études secondaires terminées	7,8 %	7,2 %	-0,6	10,9 %	7,5 %	-3,4
Études postsecondaires partielles	10,1 %	5,2 %	-4,9	12,5 %	7,7 %	-4,8
Diplôme d'études postsecondaires ¹	4,9 %	4,3 %	-0,6	8,3 %	5,7 %	-2,6
Grade universitaire	3,1 %	5,4 %	2,3	5,0 %	4,5 %	-0,5
Total	7,6 %	6,6 %	-1,0	10,3 %	7,2 %	-3,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

1. Comprend les programmes d'apprentissage de métiers, les programmes des écoles d'études professionnelles, les diplômes d'études collégiales et les diplômes d'études universitaires inférieurs au baccalauréat (certificat).

N. D. : Données non disponibles.

1.3 REVENU PERSONNEL DISPONIBLE

Le revenu personnel disponible par habitant, en termes réels (dollars constants de 2007), est passé de 20 999 \$ en 1997 à 25 263 \$ en 2007 en Montérégie. Cela représente une hausse de 20,3 % entre 1997 et 2007, légèrement supérieure à celle de l'ensemble du Québec (19,8 %).

Tableau 5 – Revenu personnel disponible par habitant (dollars de 2007) et variation en pourcentage, région et ensemble du Québec, 1997-2007

	Montérégie	Ensemble du Québec
1997	20 999	20 410
1998	21 259	20 595
1999	21 883	21 151
2000	22 801	22 059
2001	23 208	22 421
2002	23 473	22 634
2003	24 079	23 173
2004	24 116	23 307
2005	24 530	23 527
2006	24 683	23 760
2007	25 263	24 455
Variation 2007 /1997 (%)	20,3	19,8

Source : Institut de la statistique du Québec, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BDSO); compilation de la DGARES.

Par ailleurs, le produit intérieur brut (PIB) par habitant⁴ s'élevait à 30 769 \$ en 2007, soit en deçà de celui de l'ensemble du Québec (36 243 \$), mais supérieur à celui des régions centrales (29 122 \$). En fait, parmi les 17 régions administratives du Québec, la région de la Montérégie se situait au neuvième rang à ce chapitre. Quant au PIB par emploi, qui permet d'évaluer (de façon approximative) la productivité du travail, il s'élevait à 81 827 \$ en 2006, donc supérieur à ceux de l'ensemble du Québec (77 977 \$) et des régions centrales (76 311 \$). En fait, la région se situait au troisième rang à ce chapitre, devancée par le Nord-du-Québec (134 580 \$) et la Côte-Nord (105 284 \$).

4. « Par définition, le PIB réel par habitant mesure le volume des biens et services produits en moyenne par habitant durant une année au sein d'un territoire. [...] Il fournit un bon indicateur de la capacité d'une économie de créer des revenus afin que les habitants puissent se procurer les biens et les services désirés, qu'ils soient privés ou publics. Le PIB par habitant tient compte de la consommation de biens et de services rendue possible grâce aux recettes de l'État. En ce sens, il mesure plus adéquatement le niveau de vie que le revenu personnel disponible par habitant, par exemple, qui n'en tient pas compte. » Source : Extraits de la publication *Analyse et conjoncture économiques*, Finances Québec, 11^o novembre 2003.

1.4 PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Entre 1998 et 2008, il s'est créé 88 600 emplois en Montérégie, soit une augmentation de 14,1 %. L'emploi y a donc progressé à un rythme légèrement inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Néanmoins, l'évolution du marché du travail s'est traduite par une augmentation des taux d'emploi et d'activité dans la région. Quant au taux de chômage, il a reculé d'un point de pourcentage et s'est fixé à 6,6 % en 2008, soit en deçà de celui de la province.

Le ralentissement économique survenu à la fin de 2008 n'a pas épargné la Montérégie (non illustré). Lorsqu'on compare les six premiers mois de 2009 à ceux de 2008, on constate que le taux de chômage s'est accru de 1,3 point de pourcentage : il est passé de 6,5 % à 7,8 % au cours de cette période. Il se situait quand même au-dessous de celui du Québec (8,9 % au premier semestre de 2009). Quant aux taux d'emploi et d'activité, ils ont progressé légèrement avec des hausses respectives de 0,6 et 1,5 point de pourcentage.

Tableau 6 – Principaux indicateurs du marché du travail pour la Montérégie et le Québec

	Montérégie	Ensemble du Québec
Emploi (000)		
1998	629,3	3 257,5
2003	682,7	3 628,8
2008	717,9	3 881,7
Variation 2008/1998 (%)	14,1	19,2
Taux de chômage		
1998	7,6	10,3
2003	7,6	9,1
2008	6,6	7,2
Variation 2008/1998 (pts %)	-1,0	-3,1
Taux d'activité		
1998	67,1	62,5
2003	69,3	66,0
2008	67,3	65,7
Variation 2008/1998 (pts %)	0,2	3,2
Taux d'emploi		
1998	62,0	56,1
2003	64,0	60,0
2008	62,8	60,9
Variation 2008/1998 (pts %)	0,8	4,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

1.5 STRUCTURE INDUSTRIELLE⁵

La structure industrielle par emploi d'une région reflète ses activités, ses créneaux d'excellence (fabrication, services moteurs, etc.), ses forces et ses défis.

En 2007, la proportion des emplois en Montérégie dans le secteur secondaire (note : voir définitions au bas du tableau 7) est de 22,2 % contre 19,2 % au Québec. Cet écart est surtout attribuable à la prédominance du secteur de la fabrication dans cette région. En effet, la fabrication complexe et la fabrication de produits de consommation y représentent des proportions d'emploi plus élevées que celles de l'ensemble du Québec.

Le secteur primaire de la Montérégie, sur le plan de l'emploi, est équivalent à celui du Québec. Par le fait même, on y trouve une proportion moindre d'emplois dans le secteur tertiaire que dans l'ensemble du Québec, surtout en raison de la moins grande proportion d'emplois dans les services publics.

5. Cette section est tirée du « Portrait socio-économique des régions du Québec » produit par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Voir à cette adresse : <http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=2547>.

Tableau 7 – Structure industrielle selon l'emploi, 2007

	Montérégie		Ensemble du Québec		Part
	En k	En %	En k	En %	R/Q en %
Secteur primaire	18,5	2,6	101,1	2,6	18,3
Secteur secondaire	157,8	22,2	738,7	19,2	21,4
Fabrication¹	116,3	16,4	543,2	14,1	21,4
Transformation des ressources naturelles	15,4	2,2	109,8	2,9	14,0
Fabrication de produits de consommation	51,7	7,3	233,4	6,1	22,2
Fabrication complexe	49,2	6,9	200,1	5,2	24,6
Construction	41,5	5,9	195,5	5,1	21,2
Secteur tertiaire²	533,2	75,2	3 011,9	78,2	17,7
Services aux ménages	194,4	27,4	1 074,7	27,9	18,1
Services publics	155,9	22,0	966,6	25,1	16,1
Services moteurs	182,9	25,8	970,6	25,2	18,8
Total	709,4	100,0	3 851,7	100,0	18,4

Source : Statistique Canada.

Compilation : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

1. La transformation des ressources naturelles regroupe le bois, le papier, les produits minéraux non métalliques et la transformation des métaux. La fabrication de produits de consommation comprend les aliments, les boissons et le tabac, les textiles, les produits textiles, les vêtements, le cuir, le caoutchouc et le plastique, les produits métalliques et les meubles. La fabrication complexe inclut l'impression, le pétrole et le charbon, les produits chimiques, les machines, les produits informatiques et électroniques, le matériel et les appareils électriques, le matériel de transport et les activités diverses.
2. Les services aux ménages regroupent le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, le transport et l'entreposage, les services personnels, la réparation et l'entretien ainsi que les services divers. Les services publics comprennent les services d'enseignement, la santé et les services sociaux, les administrations publiques, ainsi que l'électricité, le gaz et l'eau. Les services moteurs incluent les services financiers, les services professionnels et administratifs, le commerce de gros et l'information, la culture et les loisirs.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

CHAPITRE 2 – INDICATEURS RELATIFS À LA PAUVRETÉ

2.1 FAIBLE REVENU

Le taux de faible revenu de la région de la Montérégie, mesuré pour les personnes selon la MFR⁶, a diminué de 0,9 point de pourcentage entre 1997 et 2007, contre 1,0 point de pourcentage dans l'ensemble du Québec. La région est demeurée au 3^{ème} rang des régions administratives entre 1997 et 2007 (tableau 8).

6. D'après la mesure de faible revenu (MFR) de Statistique Canada, une unité familiale est considérée comme étant à faible revenu si son revenu est inférieur à la moitié de la médiane des revenus de l'ensemble de la population ajustée selon la taille et la composition des unités familiales. La mesure de faible revenu peut être calculée avant impôt (MFR-AVI) et après impôt (MFR-API). C'est la mesure de faible revenu après impôt (MFR-API) qui est utilisée dans ce document.

Tableau 8 – Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), personnes, Montérégie et ensemble du Québec, 1997-2007

	Montérégie	Ensemble du Québec
1997	10,9	13,7
1998	9,6	12,2
1999	9,8	12,4
2000	10,2	12,9
2001	9,5	12,2
2002	9,8	12,6
2003	9,9	12,7
2004	9,8	12,7
2005	9,2	12,1
2006	9,2	12,1
2007	10,0	12,7
Variation 2007-1997	-0,9	-1,0
Rang ¹ en 1997	3	
Rang ¹ en 2007	3	
Différence de rang ¹ 1997-2007	0	

Source : Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1); compilation de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec.

1. 1^{er} rang : taux le moins élevé; 17^e rang : taux le plus élevé.

2.2 AUTRES INDICATEURS RELATIFS À LA PAUVRETÉ

Pour l'année d'observation la plus récente, la région de la Montérégie se situait au-dessous de la moyenne québécoise pour les indicateurs économiques, soit une meilleure performance que dans l'ensemble : 3^e rang sur 17 pour le faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), 7^e rang sur 16 pour le taux de chômage, 4^e rang sur 17 pour le taux global d'assistance sociale et 2^e rang sur 17 pour le rapport de dépendance économique. La population se situe tout près de la moyenne ou dans la moyenne de la scolarisation (5^e et 4^e rangs). L'espérance de vie est dans la moyenne (7^e rang) de même que la mortalité globale (8^e rang).

Tableau 9 – Indicateurs relatifs à la pauvreté, année la plus récente, région et ensemble du Québec

	Montérégie	Ensemble du Québec
Rapport de dépendance économique (2006) ³	17,35 \$	20,88 \$
Rang ¹	2	
Proportion de la population de 25 à 64 ans avec diplôme d'études secondaires ou moins (2006) ⁴	39,5	38,0
Rang ¹	5	
Proportion de la population de 25 à 64 ans sans aucun grade, certificat ou diplôme (2006) ⁴	17,0	17,0
Rang ¹	4	
Espérance de vie à la naissance (2005) ⁵	79,8	79,7
Rang ²	7	
Mortalité globale, taux annuel moyen ajusté sur 5 ans pour 100 000 personnes (2005) ⁵	716,1	710,7
Rang ¹	8	

1. 1^{er} rang : montant ou taux le moins élevé; 16^e rang (ou 17^e) : montant ou taux le plus élevé.

2. 1^{er} rang : nombre le plus élevé; 16^e rang (ou 17^e) : nombre le moins élevé.

3. Rapport de dépendance économique (RDE) : montant des transferts gouvernementaux pour 100 \$ de revenu d'emploi dans une région. Source : Statistique Canada, *Profils de dépendance économique* (13C0017); compilations de l'ISQ.

4. Source : Statistique Canada, *Recensement 2006*.

5. Le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James sont exclus de la région du Nord-du-Québec.

2.3 ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE PRESTATAIRE DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE

En ce qui concerne les prestataires de l'assistance sociale, le tableau suivant présente l'évolution du nombre de ménages et celle du nombre et des taux d'assistance sociale des adultes, des enfants et des prestataires (adultes et enfants) [tableau 10 et graphique 1]. En Montérégie, le taux d'assistance sociale, adultes et enfants, s'élevait à 5,4 % en mars 2009, en baisse depuis au moins 2000, alors qu'il était de 6,8 %. Dans l'ensemble du Québec, ce taux s'élevait à 7,4 %, en baisse depuis au moins 2000, alors qu'il était de 9,7 %.

Dans la région, les taux d'assistance sociale des enfants et des adultes sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec et ils sont tous deux en baisse depuis au moins 2000. On observe également au cours de cette période un retournement de situation : le taux d'assistance des adultes y a dépassé celui des enfants. Le taux d'assistance sociale (0-64 ans) de la région a diminué de 1,4 point de pourcentage entre mars 2000 et mars 2009, contre 2,2 points de pourcentage dans l'ensemble du Québec (tableau 10 et graphique 2).

Tableau 10 – Évolution du nombre de ménages et des nombres et taux d'adultes, d'enfants et du total des programmes d'assistance sociale, Montérégie et ensemble du Québec, mars 2000 et mars 2009

	Montérégie			Ensemble du Québec		
	Mars 2000	Mars 2009	Variation 2009 -2000 (pts %)	Mars 2000	Mars 2009	Variation 2009 -2000 (pts %)
Nombre de ménages distincts	49 659	46 112		391 863	340 730	
Nombre d'adultes distincts	56 053	50 591		444 735	377 293	
Taux d'assistance sociale (18-64 ans)	6,6	5,5	-1,1	9,2	7,4	-1,8
Nombre d'enfants	22 833	15 541		174 161	114 436	
Taux d'assistance sociale (0-17 ans)	7,5	5,1	-2,3	10,9	7,5	-3,5
Total distinct	78 886	66 132		618 896	491 729	
Taux d'assistance sociale (0-64 ans)	6,8	5,4	-1,4	9,7	7,4	-2,2

Source : MESS, fichiers administratifs, juillet 2009.

Chez les prestataires adultes, le taux d'assistance sociale selon le sexe dans la région de la Montérégie ne montre pas de très grandes différences, mais on observe entre 2000 et 2009 le même retournement de situation que dans l'ensemble du Québec. Le taux des prestataires, femmes et hommes, légèrement inférieur pour ces derniers en début de période (6,1 % contre 7,1 %), a légèrement dépassé celui des femmes en fin de période (5,6 % contre 5,4 %). Le taux d'assistance sociale des personnes de 18 à 64 ans a diminué de 1,1 point de pourcentage de 2000 à 2009, contre une baisse de 1,8 point de pourcentage pour l'ensemble du Québec (tableau 11 et graphique 3).

Tableau 11 – Nombre d'adultes prestataires des programmes d'assistance sociale selon le sexe et le programme, population de 18 à 64 ans, Montérégie et ensemble du Québec, mars 2000 et mars 2009

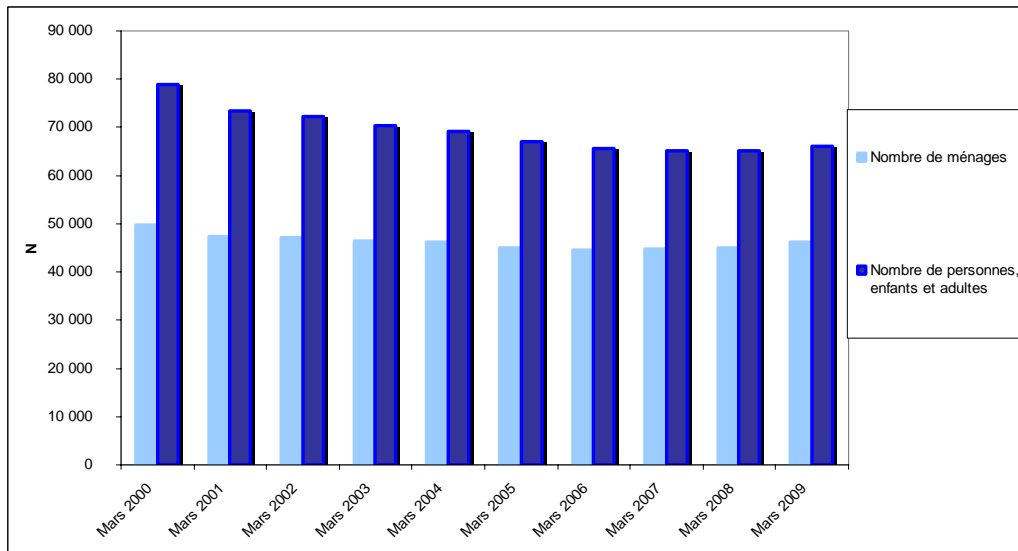
	Montérégie			Ensemble du Québec		
	Mars 2000	Mars 2009 ^{2,3}	Variation 2009 -2000 (pts %)	Mars 2000	Mars 2009 ^{2,3}	Variation 2009 -2000 (pts %)
Hommes	26 048	25 683		216 100	195 676	
Hommes de 18 à 64 ans	428 901	462 384		2 418 832	2 561 791	
Taux d'assistance sociale (18-64 ans) ^{1,2}	6,1	5,6	-0,5	8,9	7,6	-1,3
Femmes	30 005	24 908		228 635	181 617	
Femmes de 18 à 64 ans	425 568	459 516		2 395 604	2 520 662	
Taux d'assistance sociale (18-64 ans) ^{1,2}	7,1	5,4	-1,6	9,5	7,2	-2,3
Total	56 053	50 591		444 735	377 293	
Population totale de 18 à 64 ans	854 469	921 900		4 814 436	5 082 453	
Taux d'assistance sociale (18-64 ans) ^{1,2}	6,6	5,5	-1,1	9,2	7,4	-1,8
Aide sociale						
Sans contraintes	24 343	18 564		205 192	143 268	
Contraintes temporaires	14 161	11 974		106 845	88 463	
Total Aide sociale	38 504	30 538		312 037	231 731	
Total Solidarité sociale						
Contraintes sévères	15 983	18 138		120 967	131 353	
Conjoints de CSE	1 566	1 178		11 731	8 762	
Total Solidarité sociale	17 549	19 316		132 698	140 115	
Alternative jeunesse avec allocation	S. O.	862		S. O.	6 414	

Source : MESS, DGARES, DSSE, juillet 2009.

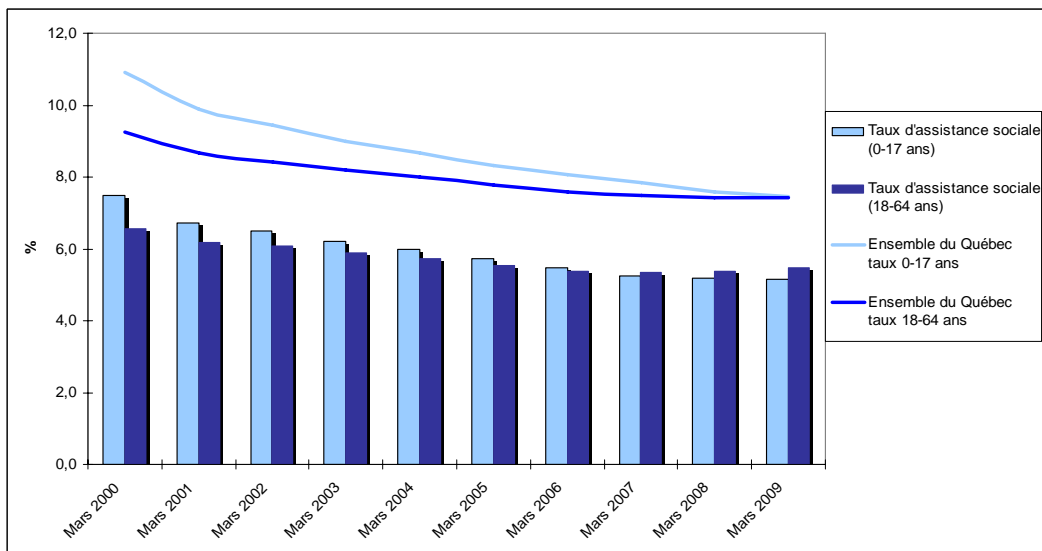
S. O. = sans objet.

1. Proportion de prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours dans l'ensemble de la population du Québec âgée de 18 à 64 ans. Pour mars 2009, les données de population utilisées pour calculer les taux d'assistance sociale sont des données estimées et fournies par l'Institut de la statistique du Québec.
2. Avant avril 2007, le taux d'assistance sociale était calculé en fonction des seuls prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours (Aide sociale et Solidarité sociale). Toutefois à partir d'avril 2007, ce taux tient aussi compte des participants et participantes à Alternative jeunesse qui reçoivent une allocation jeunesse. Il s'agit donc d'un taux d'assistance en fonction des trois programmes d'assistance sociale. Les participants et participantes à Alternative jeunesse qui, pour une même période, ont aussi reçu une aide financière de dernier recours, ne sont comptés qu'une seule fois.
3. Le total inclut également les participants et participantes à Alternative jeunesse qui reçoivent une allocation jeunesse. Celui ou celle qui reçoit une aide financière de dernier recours et une allocation jeunesse n'est compté qu'une seule fois.

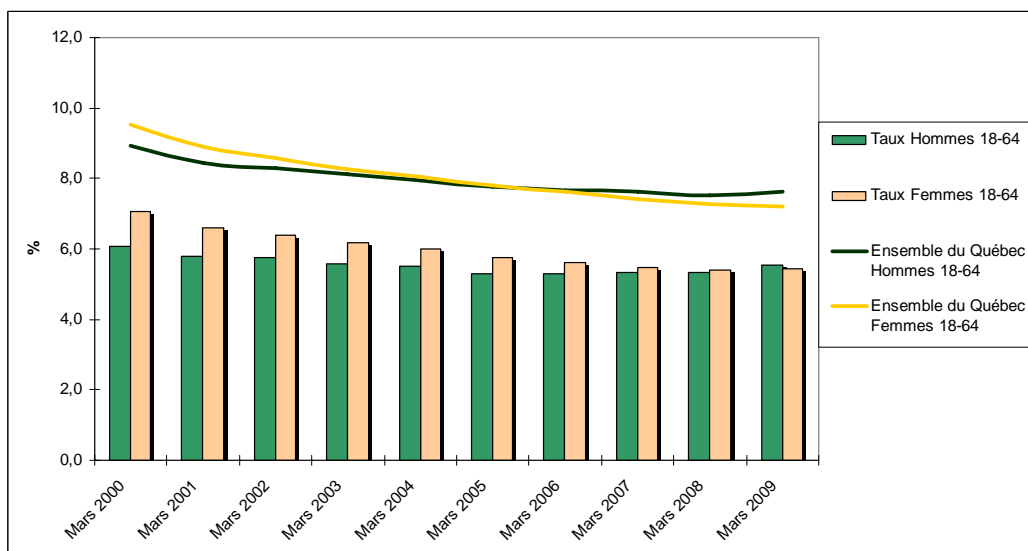
Graphique 1 – Évolution du nombre de ménages et de personnes prestataires des programmes d'assistance sociale, Montérégie, mars 2000 à mars 2009



Graphique 2 – Évolution des taux de personnes, enfants et adultes, prestataires des programmes d'assistance sociale, Montérégie et ensemble du Québec, mars 2000 à mars 2009



Graphique 3 – Évolution des taux d'assistance sociale selon le sexe, population de 18 à 64 ans, Montérégie et ensemble du Québec, mars 2000 à mars 2009



2.4 LOGEMENT

La proportion des ménages qui bénéficient de l'aide à l'habitation sociale est sensiblement moindre dans la région de la Montérégie que dans l'ensemble du Québec.

Tableau 12 – Aide à l'habitation sociale, nombre de ménages aidés pour 1000 ménages, selon le type de programme, Montérégie et ensemble du Québec

Territoire	HLM ¹		AccèsLogis Québec Logement abordable Québec ²		Supplément au loyer ¹		Allocation-logement ¹	
	Nombre de ménages aidés	Ménages aidés/1000 ménages	Nombre de ménages aidés	Ménages aidés/1000 ménages	Nombre de ménages aidés	Ménages aidés/1000 ménages	Nombre de ménages aidés	Ménages aidés/1000 ménages
Québec	73 275	23,0	21 655	6,8	20 285	6,4	117 166	36,8
Montérégie	7 707	14,1	2 515	4,6	1 709	3,1	16 980	31,0

Source : Données administratives, Société d'habitation du Québec.

1. En 2008.

2. Les statistiques se rapportent aux logements achevés et en voie de l'être au 31 mai 2009.

Dans l'ensemble, l'aide à l'amélioration de l'habitat est moins notable en Montérégie qu'ailleurs au Québec, surtout pour la rénovation dont le taux n'atteint pas la moitié de la moyenne québécoise.

Tableau 13 – Amélioration de l'habitat, nombre de ménages aidés pour 1000 ménages, selon le type de programme, Montérégie et ensemble du Québec, 2003-2009¹

Territoire	Rénovation		Adaptation		Divers ²	
	Nombre de ménages aidés	Ménages aidés/1000 ménages	Nombre de ménages aidés	Ménages aidés/1000 ménages	Nombre de ménages aidés	Ménages aidés/1000 ménages
Québec	68 335	21,5	8 574	2,7	1 284	0,4
Montérégie	3 805	6,9	806	1,5	816	1,5

Source : Données administratives, Société d'habitation du Québec.

1. Engagements entre le 1^{er} avril 2003 et le 31 mars 2009.

2. Les interventions regroupées sous cette rubrique concernent le programme *Aide aux propriétaires de bâtiments résidentiels endommagés par l'oxydation de la pyrite*.

Globalement, la part du revenu du ménage consacrée au logement par les locataires de la Montérégie se compare à celle de l'ensemble du Québec. Quant aux ménages propriétaires, en particulier ceux qui consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement, la proportion est inférieure à celle de l'ensemble du Québec.

**Tableau 14 – Taux d'effort des ménages privés selon le mode d'occupation, 2006
Part du revenu consacrée au logement**

Territoire	Moins de 30 %				30 – 50 %				50 % et plus				Total	
	Locataire		Propriétaire		Locataire		Propriétaire		Locataire		Propriétaire		Locataire	Propriétaire
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%		
Québec	810 615	64,4	1 637 760	86,1	245 780	19,5	161 215	8,5	203 085	16,1	102 105	5,4	1 259 480	1 901 080
Montérégie	112 415	67,0	326 100	87,2	32 505	19,4	30 635	8,1	22 755	13,6	17 475	4,6	167 675	376 210

Source : Statistique Canada, *Recensement 2006*, compilation spéciale pour la Société d'habitation du Québec.

2.5 PROFIL DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE

Il est désormais bien établi que les conditions socio-économiques ont un effet déterminant sur l'état de santé de la population. Pour avoir accès aux données sociosanitaires régionales, nous vous référons à la Direction de santé publique de votre agence de la santé et des services sociaux au site Internet suivant : <http://www.santemonteregie.qc.ca/agence/index.fr.html>.

RÉFÉRENCES UTILES

BILAN DE LA QUATRIÈME ANNÉE DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE.

EMPLOI-QUÉBEC (2009), *L'emploi au Québec*, volume 25, numéro 6, juin.

FRÉCHET, GUY, PIERRE LANCTÔT ET FRANCIS CRÉPEAU (2005), *Le positionnement de la région et des territoires de Centre local d'emploi (CLE) de la région d'après l'Indice de défavorisation matérielle et sociale, 1996 et 2001, 17 régions*, MESS, DGARES, 21 p.-27 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2008), *Bulletin statistique régional*, Édition 2008, 17 régions et CRES de la Montérégie, 30 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2008), *Panorama des régions du Québec*, Édition 2009, 17 régions, 138 p.

LOI VISANT À LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (MESS) [2009], *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale, mai 2009*, Québec, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, 16 p.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION (MDEIE) [2009], *Portrait socio-économique des régions du Québec*, L'économètre, Édition 2009, 101 p.

PAMPALON, ROBERT et GUY RAYMOND (2003), « Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être », *Santé, société et solidarité*, Les Publications du Québec, p. 191-208.

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE 2004-2009.

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA (RHDC) [2008], *Le faible revenu au Canada de 2000 à 2006 selon la Mesure du panier de consommation*, Ottawa, Direction générale de la recherche appliquée, 81 p.

STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE.

Annexes

1.1 Faible revenu selon les régions

Entre 1997 et 2007, la majorité des régions administratives du Québec ont connu une baisse du taux de faible revenu. Pour l'ensemble du Québec, on constate que ce taux⁷, calculé sur la base de la Mesure de faible revenu (MFR), est passé de 13,7 % en 1997 à 12,7 % en 2007, soit un recul de 1,0 point de pourcentage. Hormis les régions de Montréal et de l'Estrie, où le taux de faible revenu a augmenté respectivement de 1,1 et 0,3 point de pourcentage au cours de cette période, on remarque que l'ensemble du Québec a enregistré une diminution de ce taux à divers degrés au cours de la même période. Plusieurs éléments peuvent être invoqués pour expliquer la bonne tenue du Québec à cet égard. Notons seulement que le début du nouveau millénaire a été caractérisé par une conjoncture économique favorable et par la mise en œuvre par le Québec de nombreuses mesures visant à soutenir le revenu des personnes en situation de vulnérabilité.

Tableau 15 – Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), personnes, régions administratives et ensemble du Québec, 1997-2007

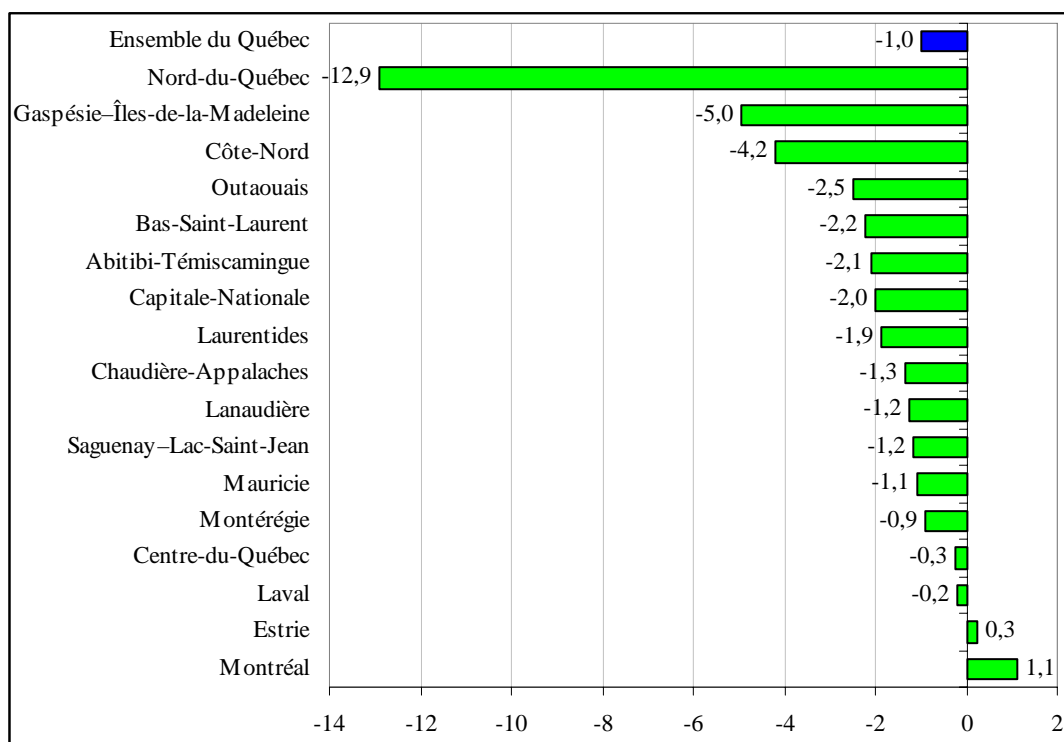
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	%										
Abitibi-Témiscamingue	13,5	12,3	12,6	13,5	12,4	12,4	12,6	12,3	11,2	11,0	11,4
Bas-Saint-Laurent	12,7	11,1	11,6	12,2	10,5	10,6	10,7	10,6	9,9	10,0	10,5
Capitale-Nationale	11,5	10,4	10,4	10,7	10,0	9,8	9,7	9,8	9,3	9,2	9,5
Centre-du-Québec	11,5	10,0	10,3	10,6	10,2	10,5	10,9	11,0	10,4	10,7	11,2
Chaudière-Appalaches	9,0	7,9	8,0	8,3	7,4	7,6	7,6	7,6	7,2	7,3	7,7
Côte-Nord	16,5	15,4	13,2	13,6	12,1	12,4	11,7	12,2	11,5	11,9	12,4
Estrie	12,1	10,7	11,2	11,8	11,0	11,3	11,6	11,7	11,2	11,5	12,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	17,7	15,4	15,2	15,5	13,1	13,2	12,7	12,9	12,3	12,1	12,7
Lanaudière	11,4	10,2	10,4	10,9	10,2	10,4	10,1	10,1	9,3	9,4	10,2
Laurentides	12,2	10,6	10,8	11,2	10,3	10,6	10,3	10,2	9,5	9,5	10,3
Laval	10,5	9,0	9,3	9,6	9,2	9,5	9,7	9,9	9,4	9,6	10,3
Mauricie	14,6	13,2	13,1	13,6	13,2	13,5	13,5	13,8	13,2	12,9	13,5
Montérégie	10,9	9,6	9,8	10,2	9,5	9,8	9,9	9,8	9,2	9,2	10,0
Montréal	19,1	17,1	17,9	18,7	18,4	19,4	19,9	20,1	19,3	19,3	20,2
Nord-du-Québec	30,2	29,2	15,7	16,2	14,6	14,4	14,2	14,7	14,2	16,2	17,3
Outaouais	14,2	12,6	13,0	12,8	11,2	11,8	12,0	12,0	11,4	11,4	11,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	11,3	10,2	10,1	10,9	10,4	10,7	10,8	10,6	10,1	9,8	10,1
Ensemble du Québec	13,7	12,2	12,4	12,9	12,2	12,6	12,7	12,7	12,1	12,1	12,7

Source : Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1); compilation de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec.

Parmi les 15 régions où le taux de faible revenu a diminué, seulement la Montérégie, le Centre-du-Québec et Laval ont connu une amélioration inférieure à celle de la province. Mentionnons que les régions du Nord-du-Québec, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord ont mieux réussi que les autres, le taux de faible revenu y a diminué de plus de 4 points de pourcentage.

7. Les taux de faible revenu présentés ici font référence aux personnes.

Graphique 4 – Variation du taux de faible revenu des personnes selon la Mesure de faible revenu (MFR) par région administrative entre 1997 et 2007 (point de pourcentage)



Source : Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1); compilation de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec.

1.2 – Tableau de bord des indicateurs relatifs à la pauvreté régionale

Le Tableau de bord des indicateurs relatifs à la pauvreté (voir tableau 16) réunit les données les plus récentes de quelques indicateurs, dans les sphères de l'économie, de l'éducation, de la santé et du bien-être et de la défavorisation.

- D'après ces mesures, 12,7 % des personnes au Québec avaient un faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR) en 2007. Le meilleur rang est celui de la région des Chaudière-Appalaches et le dernier, celui de Montréal.
- Le taux de chômage des mois d'avril à juin 2009 était de 8,5 %. Le meilleur rang est celui de la Capitale-Nationale et le dernier, celui de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- Le taux d'assistance sociale de mai 2009 était de 7,4 % de la population de 0 à 64 ans. Le meilleur rang est celui du Nord-du-Québec et de l'Administration régionale Kativik et le dernier, celui de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- Le rapport de dépendance économique moyen du Québec était de 20,88 \$ en 2006. Le meilleur rang est celui de l'Outaouais et le dernier, celui de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- Les indicateurs de sous-scolarisation révèlent que 38 % de la population de 25 à 64 ans au Québec en 2006 possèdent un diplôme d'études secondaires ou une scolarité moindre et 17 % ne possèdent aucun grade, certificat ou diplôme. Le meilleur rang pour les deux indicateurs est celui de la Capitale-Nationale et le dernier, celui du Nord-du-Québec et de l'Administration régionale Kativik.
- L'espérance de vie à la naissance est la plus élevée à Laval et la moins élevée en Abitibi-Témiscamingue. Quant à la mortalité globale, elle est la moins élevée à Laval et la plus élevée en Abitibi-Témiscamingue.
- L'Indice de défavorisation matérielle et sociale de 2006 permet d'observer que près de trois personnes sur quatre partagent les caractéristiques du quintile le plus défavorisé **matériellement** de l'ensemble du Québec dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine; c'est aussi le cas pour 60 % de la population du Nord-du-Québec et de l'Administration régionale Kativik et pour plus de 42 % de la population du Bas-Saint-Laurent. Dans l'Île-de-Montréal, le tiers de la population partage les caractéristiques du quintile le plus défavorisé **socialement** de l'ensemble du Québec; c'est le cas aussi pour 26 % de la population de la région de la Capitale-Nationale, une caractéristique manifestement plus urbaine que rurale.

En ce qui concerne la défavorisation matérielle (indicateur économique fondé sur la scolarité, le rapport emploi/population et le revenu moyen) et sociale (indicateur social fondé sur l'éloignement par rapport à un réseau social sur la base des taux observables de personnes séparées, veuves ou divorcées, de familles monoparentales ou de personnes seules), la mesure permet de simuler ce qu'il en serait dans la région si les seuils de référence de la population de l'ensemble du Québec répartie en quintiles (20 %) s'appliquaient dans la région.

À propos de l'interprétation de cet indice, il importe de noter qu'un taux par exemple de 30 % de personnes vivant dans un territoire défavorisé est différent d'un taux de personnes défavorisées. Cela signifie que la moyenne des caractéristiques des personnes les ferait correspondre au quintile (20 %) le plus défavorisé de l'ensemble du Québec, ou si l'on préfère, que 30 % des personnes de la région partagent les caractéristiques du quintile le plus défavorisé de l'ensemble du Québec; de la même façon, un taux de 5 % de personnes vivant dans un territoire favorisé est différent d'un taux de personnes favorisées. Cela signifie que la moyenne des caractéristiques des personnes les ferait correspondre au quintile le plus favorisé de l'ensemble du Québec, ou si l'on préfère, que 5 % de la population de la région partage les caractéristiques du quintile le plus favorisé de l'ensemble du Québec. Il peut y avoir des personnes favorisées dans un territoire défavorisé et, à l'inverse, des personnes défavorisées dans un territoire favorisé, étant donné que l'unité d'observation est l'aire de diffusion de 400 à 700 personnes.

Tableau 16 – Tableau de bord des indicateurs relatifs à la pauvreté, comparaisons interrégionales, année la plus récente, Québec

	Bas-Saint-Laurent	Saguenay - Lac-St-Jean	Capitale-Nationale	Mauricie	Estrie	Montréal	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Côte-Nord	Nord-du-Québec	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Chaudière-Appalaches	Laval	Lanaudière	Laurentides	Montérégie	Centre-du-Québec	Ensemble du Québec	
TAUX DE FAIBLE REVENU D'APRÈS LA MESURE DE FAIBLE REVENU (MFR)																			
Taux de faible revenu (personnes)	10,5	10,1	9,5	13,5	12,4	20,2	11,7	11,4	12,4	17,3	12,7	7,7	10,3	10,2	10,3	10,0	11,2	12,7	
Rang ^s	8	4	2	15	13	17	11	10	12	16	14	1	6	5	7	3	9		
TAUX DE CHÔMAGE (AVRIL-JUN 2009)¹										Côte-Nord, NdQc & ARK									
Taux de chômage - estimations régionales non désaisonnalisées	8,8	10,4	4,9	9,5	8,3	11,9	6,3	10,3	9,2		16,9	5,3	8,2	7,2	6,8	7,6	7,2	8,5	
Rang ^s	10	14	1	12	9	15	3	13	11		16	2	8	5	4	7	5		
TAUX D'ASSISTANCE SOCIALE (MAI 2009)²										Côte-Nord	NdQc & ARK								
Taux d'assistance sociale (18-64 ans)	8,0	7,6	5,6	10,5	8,4	10,2	6,5	7,2	5,6	4,4	10,8	4,8	4,6	5,8	5,6	5,5	7,9	7,4	
Rang ^s	13	11	5	16	14	15	9	10	5	1	17	3	2	8	5	4	12		
Taux d'assistance sociale (0-17 ans)	5,5	5,6	4,3	9,7	7,8	14,7	6,6	5,3	4,3	4,1	9,4	3,1	4,9	5,3	4,5	5,1	6,8	7,5	
Rang ^s	10	11	3	16	14	17	12	8	3	2	15	1	6	8	5	7	13		
Taux d'assistance sociale (0-64 ans)	7,5	7,1	5,3	10,4	8,2	11,2	6,5	6,8	5,3	4,3	10,5	4,4	4,7	5,7	5,3	5,4	7,6	7,4	
Rang ^s	12	11	4	15	14	17	9	10	4	1	16	2	3	8	4	7	13		
INDICATEURS RELATIFS À LA PAUVRETÉ																			
Rapport de dépendance économique (2006) ³	33,22 \$	25,83 \$	19,32 \$	29,85 \$	25,61 \$	20,70 \$	16,93 \$	25,97 \$	22,10 \$	23,41 \$	52,79 \$	21,91 \$	17,83 \$	20,37 \$	18,94 \$	17,35 \$	27,29 \$	20,88 \$	
Rang ^s	16	12	5	15	11	7	1	13	9	10	17	8	3	6	4	2	14		
Proportion de la population de 25 à 64 ans avec diplôme d'études	41,5	36,1	32,3	40,1	40,4	32,8	40,0	46,4	46,7	52,8	49,0	40,3	36,6	44,5	40,7	39,5	43,8	38,0	
Rang ^s	11	3	1	7	9	2	6	14	15	17	16	8	4	13	10	5	12		
Proportion de la population de 25 à 64 ans sans aucun grade, certificat	21,8	17,3	11,4	18,4	19,6	13,7	18,4	26,8	25,8	38,0	29,5	19,4	14,0	20,2	18,1	17,0	22,4	17,0	
Rang ^s	12	5	1	7	10	2	8	15	14	17	16	9	3	11	6	4	13		
Locataires qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu pour le	30,5	33,3	33,5	35,8	35,3	38,5	35,7	31,1	26,2	8,9	28,3	26,5	36,5	34,5	34,6	32,6	30,6	35,2	
Rang ^s	5	9	10	15	13	17	14	7	2	1	4	3	16	11	12	8	6		
Espérance de vie à la naissance (2005) ¹⁰	79,9	78,7	80,2	79,3	80,0	80,1	78,7	78,1	78,7	78,6	79,4	80,4	81,0	78,9	79,0	79,8	79,3	79,7	
Rang ⁹	6	13	3	9	5	4	13	17	13	16	8	2	1	12	11	7	9		
Mortalité globale, taux annuel moyen ajusté pour 5 ans pour 100 000	697,1	737,6	687,6	731,2	696,2	703,0	750,8	786,9	736,5	678,7	735,6	669,9	635,8	747,5	758,6	716,1	731,2	710,7	
Rang ^s	6	13	4	9	5	7	15	17	12	3	11	2	1	14	16	8	9		
INDICE DE DÉFAVORISATION⁵, DIMENSIONS MATÉRIELLE ET SOCIALE (2006)																			
Dimension matérielle⁶																			
1 ^{er} quintile (supérieur)	5,1	6,0	32,6	10,4	13,2	25,9	27,2	3,2	7,2	5,4	0,0	13,3	23,4	11,2	18,2	23,8	4,9	20,0	
2 ^e quintile	10,2	16,8	24,8	14,4	19,1	17,9	18,7	10,3	17,9	5,7	2,7	19,3	32,8	21,9	22,0	23,4	13,3	20,0	
3 ^e quintile	17,9	20,6	18,5	20,6	22,2	17,4	18,5	20,2	17,2	8,6	4,9	23,5	22,0	20,8	24,5	22,0	22,7	20,0	
4 ^e quintile	24,4	26,9	15,4	25,0	23,6	18,3	15,3	26,7	21,2	19,5	18,6	22,0	13,9	21,6	20,8	19,7	32,6	20,0	
5 ^e quintile (inférieur)	42,4	29,7	8,7	29,6	21,9	20,6	20,4	39,6	36,4	60,8	73,8	21,9	7,9	24,5	14,5	11,0	26,6	20,0	
Dimension sociale⁷																			
1 ^{er} quintile (supérieur)	29,6	24,6	17,4	15,2	15,9	12,1	16,9	25,7	34,5	58,1	31,1	30,5	28,1	20,1	18,2	23,1	24,5	20,0	
2 ^e quintile	26,4	24,9	20,0	19,3	23,5	10,5	23,0	25,2	22,4	24,9	30,4	26,8	19,1	29,8	21,5	21,6	24,2	20,0	
3 ^e quintile	21,9	21,7	17,7	24,5	20,4	15,3	22,5	20,8	22,1	5,7	29,5	20,8	16,9	24,6	25,1	21,7	22,1	20,0	
4 ^e quintile	13,8	17,7	19,0	18,1	18,2	28,6	17,1	14,5	14,9	7,2	8,1	13,8	20,3	15,3	21,5	17,1	14,5	20,0	
5 ^e quintile (inférieur)	8,4	11,1	26,0	22,9	22,0	33,5	20,5	13,8	6,1	4,1	0,9	8,1	15,5	10,2	13,6	16,4	14,8	20,0	

Notes du tableau précédent

1. Le taux de chômage correspond à la moyenne des estimations non désaisonnalisées des mois d'avril, mai et juin 2009. Source : Emploi-Québec, *L'emploi au Québec*, volume 25, numéro 6, juin 2009.
2. MESS, Fichiers administratifs.
3. Rapport de dépendance économique (RDE) : montant des transferts gouvernementaux pour 100 \$ de revenu d'emploi dans une région. Source : Statistique Canada, *Profils de dépendance économique* (13C0017); compilations de l'ISQ.
4. Source : Statistique Canada, *Recensement 2006*.
5. Cette mesure permet de simuler ce qu'il en serait dans la région si les seuils de référence de la population de l'ensemble du Québec répartie en quintiles (20 %) s'appliquaient dans la région. Le taux indique le pourcentage de la population vivant dans des aires de diffusion (unités de 400 à 700 personnes) où la moyenne des indicateurs la situe sous le seuil correspondant au quintile pour l'ensemble du Québec. Sources : Pampalon, R. et G. Raymond, *Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être, Santé, société et solidarité*, Les Publications du Québec, 2003; Statistique Canada, *Recensement 2006*.
6. Il s'agit d'un indicateur économique fondé sur la scolarité, le rapport emploi/population et le revenu moyen.
7. Il s'agit d'un indicateur social fondé sur l'éloignement par rapport à un réseau social en vertu des taux observables sur le territoire de personnes séparées, veuves ou divorcées, de familles monoparentales ou de personnes seules.
8. 1^{er} rang : montant ou taux le moins élevé; 16^e rang (ou 17^e) : montant ou taux le plus élevé.
9. 1^{er} rang : nombre le plus élevé; 16^e rang (ou 17^e) : nombre le moins élevé.
10. Le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James sont exclus de la région du Nord-du-Québec.